

PARTENARIAT STAGE ETE 2022 - CASG et le restaurant

L'APPLI 2.0

Nous proposons aux patineurs qui font le stage d'été du CASG de prendre le repas de midi au restaurant l'Appli 2.0 (nouveau restaurant du complexe Piscine Patinoire) de 11h15 à 11h40.

Le tarif négocié du repas de midi (tarif CASG uniquement pour le patineur) est de **50 euros la semaine de 5 jours par patineur (plat + dessert + boisson)**. Les parents qui souhaitent déjeuner pourront prendre un menu à la carte au tarif du restaurant mais ne seront pas en compagnie des enfants du CASG.

Il n'est pas possible de choisir les jours de repas, vous vous engagez pour une semaine de 5 jours.

Il est indispensable de prévoir le nombre de repas une semaine avant le stage.

Un minimum de 10 patineurs est requis pour pouvoir bénéficier de ce tarif préférentiel, si ce chiffre n'est pas atteint, la prestation ne sera pas assurée.

Nous avons à cœur de vous proposer de nouvelles prestations et espérons que ce nouveau dispositif vous satisfera.

NOM DU PATINEUR : _____ PRENOM DU PATINEUR : _____

Merci de cocher la semaine ou les semaines pour réserver les repas :

- Du lundi 11 juillet au samedi 16 juillet (5 jours) (férié le 14) – 50 euros
- Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet (5 jours) – 50 euros
- Du mardi 16 août au samedi 20 août (5 jours) – 50 euros
- Du lundi 22 août au vendredi 26 août (5 jours) – 50 euros

Toute demande de repas sera prise en compte uniquement après réception du règlement par chèque à l'ordre du CASG à adresser à Martine LUX 34 rue de Verdun 57280 SEMECOURT.

Je joins un chèque d'un montant de _____ euros.

S'il y a des allergies connues, merci de nous le préciser ci-dessous:

Date et signature